

l'éduc'mag

LE MAGAZINE DE L'UNSA ÉDUCATION

Novembre 2018

157

4,60 €

Je vote
UNSA



#AgirAvecVous

Isabelle, Ophélie, Gilles, Fatoumata

COMME NOUS, NOTRE BANQUE MISE SUR LE COLLECTIF

#notrepointcommun

Découvrez la CASDEN, la banque coopérative de la Fonction publique.
Elle a créé un système inédit d'épargne à Points* : l'épargne de tous
permet à chacun de réaliser ses projets.

Tous fonctionnaires au service du collectif

*Les Points cumulés dans le cadre du Programme 1,2,3 CASDEN sont comptabilisés chaque fin de mois.

édito

L'UNSA, c'est #AgirAvecVous

D'ici au 6 décembre prochain, lors des élections professionnelles, chaque agent public va pouvoir choisir qui le représentera pour les 4 ans qui viennent. Nous connaissons alors le poids de chaque organisation syndicale. Pour chacun des ministères, et au niveau de l'ensemble de la Fonction publique, sera déterminée notre capacité à peser dans les négociations, à être reconnu comme interlocuteur mais aussi comme acteur pour influencer, signer, ou s'opposer aux accords avec le gouvernement.

Pour nous toutes et tous, adhérent-e-s, sympathisant-e-s des syndicats de l'UNSA Éducation, c'est le moment de nous mobiliser pour voter et faire voter UNSA.

Dans un monde qui change aussi vite, le syndicalisme s'impose comme une nécessité. Un socle sur lequel chacune et chacun doit pouvoir s'appuyer. Des valeurs, des droits et des projets défendus par des organisations syndicales fortes, représentatives et crédibles.

C'est ce que nous sommes ! Dans tout le champ éducatif, l'UNSA Éducation et ses 22 syndicats sont mobilisés pour agir avec vous. Depuis un an et demi nous avons rencontré plus de 160 000 collègues dans les écoles, les établissements et les services. C'est cette proximité, dans notre diversité syndicale, qui fait notre force car, chaque année, vous êtes toujours plus nombreux à nous rejoindre.

Le syndicalisme de la posture, ancré dans l'opposition systématique, qui se complaît dans une vision négative, et qui défend le « tout ou rien » est une impasse. Il n'obtient rien.

Ensemble, continuons de faire entendre une voix différente. Fortement représentatifs, nous sommes des acteurs du quotidien pour accompagner les collègues. Nous sommes à leur contact permanent afin d'obtenir des avancées concrètes. Réformistes et combatifs, l'UNSA Éducation et ses syndicats sont capables d'établir un rapport de force, ils font entendre les revendications des personnels en privilégiant le dialogue.

Voter pour l'UNSA, c'est donc soutenir ce syndicalisme de proximité que nous défendons. C'est donner de la force à ce syndicalisme utile et efficace que nous assumons.

Le rendez-vous est arrivé, il nous faut s'en saisir. Chaque voix compte, et les unes aux autres, elles feront notre force et notre légitimité. Alors, dès aujourd'hui, votez et faites voter UNSA à tous les scrutins.

Frédéric Marchand

Secrétaire général
de l'UNSA Éducation
 @FMarchandfred



Directeur de la rédaction
Frédéric Marchand

Directrice de la publication
Claire Bordas

Rédactrice en Chef
Aline Boussaroque

ont participé à ce numéro :
**Denis Adam, Claudie Allaire
Carine Aoun-Boudot**

**Karine Autissier, Claire Bordas
Aline Boussaroque, Pierre Château
Julien Danglard, Véronique De Aguiar
Samy Driss, Laurence Druon
Bruno Guého, Benoît Kermoal
Béatrice Laurent, Yannick Lavesque
Frédéric Marchand
Emmanuel Margerildon
Monique Nicolas, Éric Pédeboscq
Pascal Priou, Fabienne Rancinan
Morgane Verviers, Émilie Vandepoel**

Conception
Voici des fruits des fleurs

Illustration couverture
Aline Boussaroque

Réalisation
Yellowstone-design

Publicité
Anat Régie • 01 43 12 38 15

Impression
Imprimerie IPS

Pour les personnes souhaitant
s'abonner, le prix du numéro
est de 4,60 €, l'abonnement
annuel de 18,40 €.

C.P.P.A.P.
0716 5 06569
Dépôt légal :
novembre 2018



UNSA ÉDUCTION
87^{bis}, AVENUE GEORGES GOSNAT
94853 IVRY-SUR-SEINE CÉDEX
TEL. : **01 56 20 29 50**
FAX : 01 56 20 29 89
national@unsa-education.org

unsa-education.com

Retrouvez les éditoriaux de Frédéric Marchand sur unsa-education.com



Je vote UNSA

l'éduc'mag n° 157 - novembre 2018

3

Sommaire

Cent cinquante sept

157

6-7 • **Brèves** d'actu

8-9 • **Des militants et des militantes pleinement engagé.e.s pour voter et faire voter UNSA**



10-11 • **163 157 rencontres, c'est fait !**



14 • **Le Compte Personnel de Formation (CPF), facilitateur d'évolution professionnelle ?**

15 • **Rendez-vous salarial : à quand de vraies mesures de revalorisation ?**



18 • **Jeunesse et Sports : accélération des annonces et turbulences en tout genre**

20-21 • **Il y aura bien une loi Blanquer !**

23 • **Réformes des lycées : c'est maintenant que ça se passe !**



24 • **Sauver l'Europe par la solidarité : agir pour un meilleur accueil des migrants**



Questions d'Éduc. n°35 « Sait-on éduquer à la démocratie ? »

Année après année et élections après élections, le constat est le même. Montée des extrêmes, abstentionnisme chronique, manque de confiance des citoyens et tout récemment la crise des partis politiques... la démocratie se porte mal. Crise ou mutation ?

Penser pour agir... L'UNSA Éducation s'interroge également sur ce constat alors que l'Éducation à la citoyenneté est au cœur de l'École Républicaine.

Une question s'impose : sait-on éduquer à la démocratie ?

À consulter sur le lien :

www.unsa-education.com/spip.php?article105



Mémento « Je suis contractuel-le »

Bien trop souvent, les organisations syndicales attendent que les personnels deviennent titulaires pour s'occuper d'eux. À l'UNSA, nous faisons le choix d'agir pour vous dès maintenant au plus près de vos attentes. C'est lors de rencontres sur votre lieu de travail, dans vos établissements, vos services, que vous nous faites part de vos préoccupations :

Quelles suites possibles à la fin de mon contrat ? Est-ce que je peux être titularisé-e ? Quand serai-je augmenté-e ? Est-ce que je peux bénéficier d'aides pour la garde de mes enfants, mes vacances ?

Avec ce mémento, vous trouverez les premières réponses aux questions que vous vous posez le plus fréquemment.

À consulter sur le lien :

www.unsa-education.com/spip.php?article3506

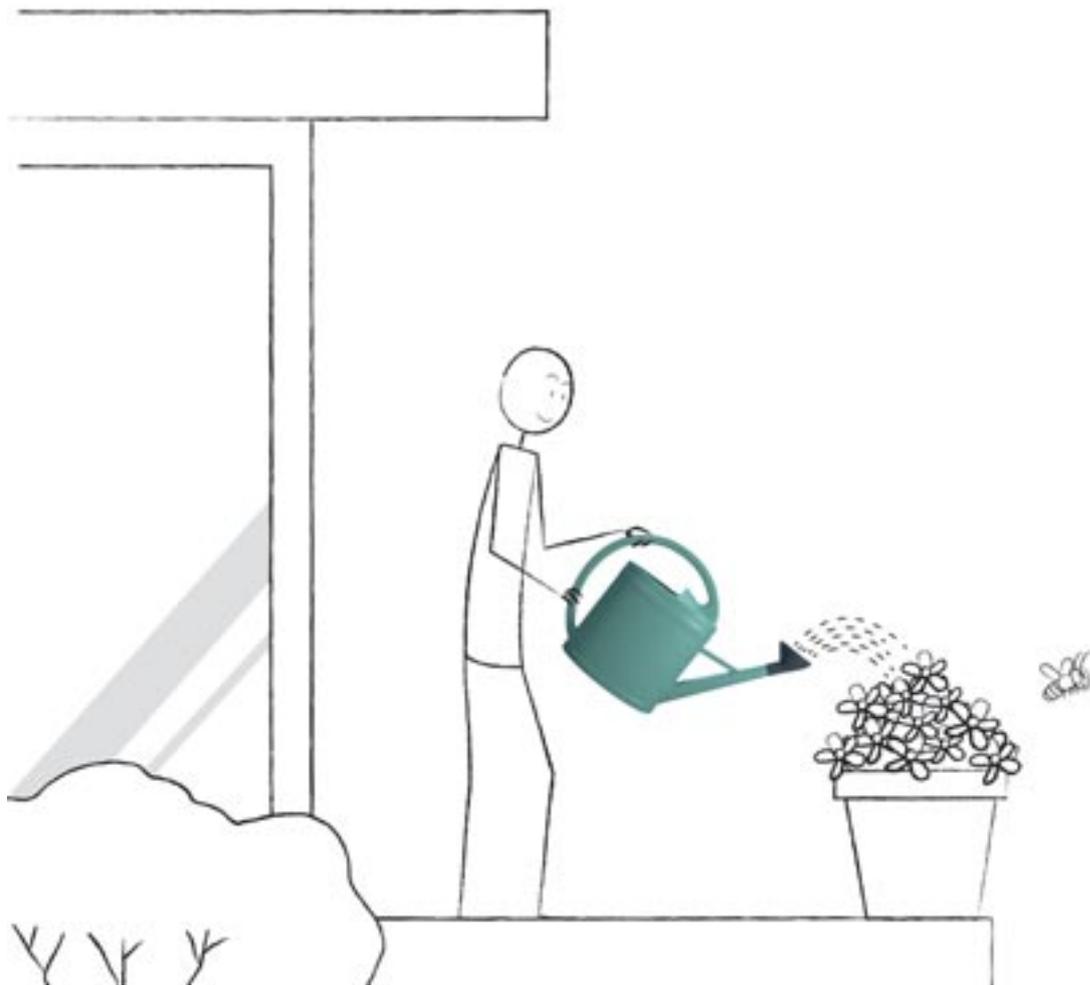
4

l'éduc'mag n° 157 - novembre 2018



Je vote UNSA

Pourquoi épargner pour soi ne servirait pas aussi aux autres ?



À la MAIF, on préfère l'épargne quand elle est solidaire.

Découvrez comment donner du sens à votre épargne sur maif.fr

On a tout à gagner à se faire confiance.

MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.
Filia-MAIF - Société anonyme au capital de 114337500€ entièrement libéré - RCS Niort: 341 672 681 - CS 20000
79076 Niort cedex 9. Entreprises régies par le Code des assurances.



assureur militant

Brèves

On en parle!

#Oxygène(s) Changer le système, pas le climat !

Derrière l'angoisse provoquée par les rapports alarmistes qui se succèdent, on peut lire une bonne nouvelle : les dérèglements climatiques nous incitent à changer de modèle de société, pour que ce ne soit plus la dimension économique qui domine mais l'humain et son environnement.



L'UNSA Éducation y est engagée. Penser et Agir car nous pouvons et devons développer des compétences de transformation sociale chez les publics avec lesquels nous travaillons.

Carton Rouge

Italie : l'Histoire à la trappe ?

L'action du très médiatique ministre de l'Intérieur en Italie, **Matteo Salvini**, membre du parti d'extrême-droite de la Ligue, ne doit pas faire oublier que c'est tout le gouvernement italien qui est influencé par ce courant de pensée. Ainsi, le ministre de l'Éducation **Marco Bussetti**, proche de la Ligue, est actuellement en train de réformer l'enseignement dans le pays.



Les premières mesures ? La suppression de l'histoire aux examens de la fin de scolarité secondaire dès 2019. Cette décision unilatérale a entraîné de nombreuses réactions d'historien-ne-s et de professeur-e-s en Italie, pour le moment sans aucun effet sur le gouvernement.



#Pas de vague

L'agression filmée d'une enseignante et la diffusion de cette scène sur les réseaux sociaux a été au cœur de l'actualité fin octobre.

Après le choc des images, les nombreux témoignages sur twitter ont mis en évidence le réel sentiment d'isolement, de malaise voire de mal-être. Au delà des réponses sécuritaires et administratives annoncées par le Ministre, nous ferons en sorte que ce cri ne reste pas vain. Le climat scolaire mérite d'être travaillé sur la longue durée et non pas en fonction des tempêtes médiatiques. Il concerne l'ensemble des équipes dans les établissements. C'est ce que l'UNSA Éducation défend avec ses 22 syndicats qui travaillent ensemble, et forte de la proximité avec les personnels au cœur de notre action.

d'actu.



Le prix Nobel de la paix 2018 a été attribué à Denis Mukwege et Nadia Murad pour leurs efforts pour mettre fin à l'utilisation de la violence sexuelle comme arme de guerre.

Denis Mukwege a sauvé des milliers de patientes victimes de violences sexuelles en temps de guerre, notamment en République démocratique du Congo.

Nadia Murad est l'une des 3000 femmes Yézidiennes, victimes de viol et d'autres abus de la part de l'armée de Daech, qui a eu le courage de témoigner en son nom et en celui de milliers d'autres.



Cette nouvelle aidera, sans nul doute, à faire avancer le combat contre les violences sexuelles comme arme de guerre dans les conflits.



L'extrême droite au pouvoir au Brésil : une mauvaise nouvelle pour la démocratie dans le monde !

Le 29 octobre, le candidat d'extrême droite Jair Bolsonaro a été élu avec un peu plus de 55% des voix. C'est une très mauvaise nouvelle pour l'une des plus grandes démocraties dans le monde (en nombre de votants). Raciste, homophobe, sexiste et admirateur de la dictature qui a régné de longues années sur le pays, Bolsonaro a utilisé tous les moyens pour arriver à ses fins. Maniant la démagogie et la haine, usant de toutes les désinformations et se réclamant de Dieu, il a réussi à séduire la majorité de l'électorat du Brésil, pays miné par la violence, la corruption et les difficultés économiques ; il a également prospéré sur les échecs et les insuffisances des gouvernements précédents. La démocratie dans le Monde sera en deuil lorsque le nouveau président entrera officiellement dans ses fonctions le 1er janvier 2019.



Mot Espace publique

Comment repenser les espaces, aménager les lieux publics, repenser les transports en commun pour en faire des lieux plus sécurisés et égaux ?

Vous trouverez toutes les réponses dans le dernier rapport du **centre Hubertine Auclert** (Centre Français pour l'Égalité femmes-hommes) *Femmes et espaces publics* qui vient de paraître et dont l'UNSA Éducation vous recommande vivement la lecture.

Faire de l'espace public des lieux égaux est primordial, car la question essentielle à ce sujet reste intacte : quelle société souhaite-t-on penser et construire pour le monde de demain ?





pleinement engagé·e·s voter **UNSA**

Voici le mémo UNSA pour le vote électronique du 29 au 6 décembre

Il vous permet d'être certain de retrouver tous les éléments nécessaires au vote UNSA. Alors n'hésitez pas à prendre cette page ou à demander la version électronique !



Mon Mémo de vote

- Pour voter Unsa, il me faut :
- Mon adresse mail professionnelle
 - Mon mot de passe électeur
 - Mon identifiant électeur
 - Un espace de vote : <https://elections2018.education.gouv.fr/portail/identification.htm>

Je note tous les éléments

#JeVoteUNSA

Mon adresse électronique professionnelle :

généralement : prenom.nom@ac.adm.educ.fr

Mon mot de passe électeur :

(à partir du 15 octobre)

Mon identifiant électeur (fourni avec la notice de vote) :

(à partir du 5 novembre)

Je vote sur
<https://elections2018.education.gouv.fr/portail/identification.htm>
 dès le 29 novembre



Yannick Lavesque
 @yannick_lavesk
 yannick.lavesque
 @unsa-education.org



Je vote UNSA

Plus forts ensemble !

163 157 rencontres, c'est fait !

*Nous avons lancé le pari un peu fou de faire
« 160 000 rencontres » de septembre 2018 à maintenant.
Et bien grâce à toutes nos militantes et à tous nos militants
UNSA Éducation, nous avons largement dépassé cet objectif.*

Aller à votre rencontre incarne le syndicalisme que nous défendons à l'UNSA, celui de la proximité

C'est en allant dans les établissements, dans les services à votre rencontre que nous pouvons échanger, être à votre écoute, vous accompagner. C'est aussi faire connaître nos valeurs humanistes, pro-européennes et notre engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes et contre les discriminations. C'est aussi l'occasion de mettre en avant notre volonté, chaque jour renouvelée, d'agir dossier par dossier pour obtenir des avancées concrètes pour chacune et chacun.

Alors continuons d'aller rencontrer nos collègues pour donner encore plus de force à notre action UNSA.

Alors en cette période d'élections, votez et faites voter UNSA !

Images et selfies de vos rencontres ...



Plus forts ensemble !

#AgirAvecVous



Pierre Château

@p_chateau
pierre.chateau@
unsa-education.org



Je vote UNSA

l'educ'mag n° 157 - novembre 2018

**Je propose à mes proches de faire
une liste UNSA aux élections du
personnel (CSE) de leur entreprise**



Libres ensemble
LA MARQUE AUTONOME

À l'UNSA, on s'occupe de moi !

100 % autonomie

Pour l'UNSA, ce sont les salarié-e-s dans l'entreprise qui savent le mieux ce dont ils ont besoin, ce qu'il faut négocier, ce qu'il faut proposer... Aussi à l'UNSA, c'est le syndicat UNSA de l'entreprise qui décide de son positionnement et personne d'autre !

100 % efficace

Les syndicats ont parfois des approches différentes des réalités économiques et surtout des solutions pour régler les problèmes. L'UNSA déplore les attitudes d'opposition systématique et revendique le rassemblement pour proposer des solutions efficaces.

100 % utile

*À l'UNSA, on s'occupe de moi !
Être élu-e du personnel UNSA, c'est s'engager pour assister, renseigner, défendre l'ensemble des salarié-e-s de l'entreprise.
Notre syndicalisme est concret et cohérent avec les aspirations du personnel.*

100 % responsable

*L'opposition systématique fait le jeu des politiques les plus injustes pour les salarié-e-s. L'UNSA se mobilise toujours pour que la négociation s'impose.
L'UNSA porte des propositions argumentées et motivées pour améliorer l'emploi, les salaires et les conditions de travail.
Pour l'UNSA, ce sont les résultats qui comptent !*

100 % pas pareil

*L'UNSA est une jeune organisation, implantée dans tous les secteurs de l'économie.
À l'UNSA, nous voulons redonner espoir dans un syndicalisme, moderne, autonome et indépendant des partis politiques.*

**Pour déposer une liste UNSA
dans une entreprise, contactez :
developpement@unsa.org**

Pourquoi le syndicalisme de l'UNSA a un intérêt pour tous les salarié-e-s ?

Notre priorité

Défendre et promouvoir
les droits des salarié-e-s.

Notre ADN

L'autonomie qui laisse aux salarié-e-s
de l'entreprise le pouvoir de décision
dans le syndicat.

Notre méthode

Informar, accompagner les salarié-e-s dans
toutes les situations de la vie de l'entreprise.

Notre ligne

Proposer et agir sur tous les sujets :
santé au travail, risques psychosociaux,
prévoyance et santé, intéressement,
participation, temps de travail...

Notre exigence

Négocier des accords dans toutes les entreprises
pour améliorer l'emploi, les salaires,
les conditions de travail.



À VOUS LES CHÈQUES-VACANCES !

Personnels de l'Education Nationale, **épargnez quelques mois** et bénéficiez d'une **bonification de l'Etat**.

Profitez pleinement de vos **Chèques-Vacances** auprès des **170 000 professionnels du tourisme et des loisirs**.

Et avec **e-Chèque-Vacances** vous pouvez désormais régler vos prestations sur internet.

Nouveau
 Une bonification
 de **35%** pour les
 - de 30 ans

Pour toute information :

- sur le site Internet : www.fonctionpublique-chequesvacances.fr
- par téléphone : **N°Azur 0 811 65 65 25**

Coût d'un appel local



Le Compte Personnel de Formation (CPF), facilitateur d'évolution professionnelle ?

Les agents des trois Fonctions publiques (fonctionnaires et contractuels) bénéficient désormais du CPF (remplaçant du DIF) censé soutenir la mobilité géographique, fonctionnelle et du public vers le privé. Il est possible aujourd'hui de visualiser les droits acquis en activant directement son compte en ligne via le portail <https://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/>

Pour qui ?

Les agents publics civils de catégorie A, B ou C, fonctionnaires et contractuels dans les 3 versants de la Fonction publique.

Combien ?

L'alimentation est de 24 h de formation par an dans la limite de 120 h, puis 12 h par an dans la limite de 150 h, calculée au prorata du temps de travail (pour les temps partiels). Une majoration est possible pour les agents de catégorie C sans qualification (48 h par an dans la limite de 400 h). Pour les agents menacés d'inaptitude à l'exercice de leurs fonctions, un crédit d'heures supplémentaires peut être octroyé dans la limite de 150 h.

Comment ?

Les droits acquis peuvent être invoqués tout au long du parcours professionnel, même en

cas de changement d'employeur et de mobilité entre les secteurs privé/public. L'agent doit solliciter l'accord écrit de son employeur en précisant le projet d'évolution professionnelle, la nature, le calendrier et le financement de la formation souhaitée. Un accompagnement personnalisé afin d'élaborer son projet professionnel est possible. L'utilisation du CPF porte sur toute action de formation ayant pour objet l'acquisition d'un diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle ou le développement des compétences nécessaires à la mise en œuvre du projet professionnel.

Le CPF est une vraie innovation. Relié à la personne, il suivra l'agent tout au long de sa vie professionnelle. Permettra-t-il dans sa mise en œuvre concrète d'atteindre les objectifs recherchés de souplesse, décloisonnement et mobilité dans la carrière ?

L'UNSA, attachée à la formation et à l'accompagnement, afin que chaque agent puisse s'épanouir professionnellement, restera attentive à la mise en œuvre effective de ce dispositif.

.....
Pour en savoir plus :

www.unsa-education.com/spip.php?article3576

Engagement du gouvernement : 80 % des agents publics formés aux gestes de premiers secours avant fin 2021

Une circulaire récente invite les employeurs de la Fonction publique à mettre en œuvre des plans de sensibilisation et de formation aux « gestes qui sauvent ». La formation devra être proposée aux nouveaux entrants (lors de la formation initiale), mais aussi aux agents déjà en poste (formation continue), aux personnes qui n'ont jamais suivi la moindre formation et à celles pour lesquelles un rappel suffit. Un suivi annuel du taux de formation sera demandé aux employeurs de la Fonction publique.

Émilie Vandepoel

[@emilie_vande](https://twitter.com/emilie_vande)
emilie.vandepoel
[@unsa-education.org](mailto:emilie.vandepoel@unsa-education.org)



Rendez-vous salarial : à quand de vraies mesures de revalorisation ?

Le RDV salarial du 17 octobre faisant suite à celui du 18 juin 2018 n'a pas été à la hauteur de nos attentes et revendications. En effet, l'UNSA demande depuis plusieurs mois que le gouvernement reconnaisse, enfin, l'engagement des agents publics au service de l'intérêt général par une mesure de revalorisation des traitements de tous les agents publics fonctionnaires comme contractuels.



Cette réunion ne s'est finalement traduite que par une liste d'annonces ne répondant pas à cette exigence (que l'on peut qualifier de « pseudos mesures ») :

- reprise de l'application du protocole PPCR qui améliore toutes les grilles de rémunérations au 1er janvier 2019, après sa suspension pendant un an que l'UNSA a dénoncée fortement. Selon le projet de loi de finances 2019, 750 millions € sont prévus ;
- reconduction de la GIPA pour 2018. La mise en paiement devrait être effective avant la fin de l'année ;
- la stricte compensation de la hausse de la CSG et sa revalorisation au 1er janvier 2019 ;
- l'exonération des cotisations sur les heures supplémentaires à partir du 1er septembre 2019 ;
- le forfait vélo ou « mobilité durable » de 200 € contre 400 € pour le privé. L'UNSA revendique, d'ores et déjà, que ce forfait ne se substitue pas à la prise en charge des transports en commun mais puisse s'y ajouter ;
- revalorisation de l'indemnisation des frais de missions (revalorisation du barème de l'indemnité kilométrique, prises en charge des nuitées). L'UNSA revendique toujours que la prise en charge des frais de repas soit amé-

liorée. Les frais de déplacements ne constituent en aucune manière une revalorisation salariale mais une juste prise en charge de frais souvent avancés par les agents pour accomplir leurs missions ;

- **Compte Épargne Temps (CET)** : augmentation de 10 € des barèmes d'indemnisation des jours en cas de valorisation financière, abaissement du seuil de déclenchement possible de la monétisation de 20 à 15 jours ;
- la **protection sociale complémentaire** a été évoquée, ce dossier est essentiel pour la santé de tous les agents publics.

Ces mesures ne constituent pas la réponse à l'enjeu d'un RDV salarial cohérent pour les 5,4 millions d'agents publics qui attendent une réelle hausse de leur rémunération en 2019 pour compenser la hausse de l'inflation et lutter contre l'érosion de leur pouvoir d'achat (jour de carence, gel de la valeur du point d'indice...).

L'UNSA déplore que l'État montre peu de considération pour les agents qu'il emploie.

Emmanuel Margerildon

 @EMargerildon
emmanuel.margerildon
@unsa-education.org



Je vote UNSA

Don de jours de repos entre agents publics

Le décret du 9 octobre 2018 détermine les conditions d'application aux agents publics du dispositif de don de jours de repos non pris au bénéfice des proches aidants de personnes en perte d'autonomie ou présentant un handicap.

Ce texte permet à un collègue qui n'a pas pris l'ensemble de ses congés annuels, au-delà de vingt jours, de les mettre anonymement et sans contrepartie à disposition d'un agent relevant du même employeur, qui en a besoin pour :

- assumer la charge d'un enfant âgé de moins de vingt ans atteint d'une maladie, d'un handicap ou victime d'un accident grave nécessitant une présence constante et des soins contraignants ;

- venir en aide à une personne atteinte d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité ou présentant un handicap.

La durée du congé dont l'agent peut bénéficier ne peut dépasser 90 jours par enfant ou par personne en perte d'autonomie par année civile.

.....
Consulter ce sujet en détail :
<https://goo.gl/9C4n61>



Réforme des retraites : encore beaucoup trop de zones d'ombre

Les grands axes de la réforme ont été dévoilés le 10 octobre par Jean Paul Delevoye, Haut commissaire à la réforme des retraites. L'UNSA prend acte que la répartition restera le pilier du nouveau système universel de retraite. Elle partage les objectifs visés que constituent l'équité et la lisibilité pour les assurés. Elle s'inquiète cependant pour les fonctionnaires ne touchant pas ou peu de primes. L'UNSA jugera sur pièces, au regard de la réalité des droits qui seront ou non garantis et du niveau de justice sociale atteint.

Bruno Guého
bruno.gueho
@unsa-education.org



Monique Nicolas

@UNSA_Education
monique.nicolas
@unsa-education.org



Agents de l'État, votre employeur participe aux frais de garde de vos enfants de moins de 6 ans

Il existe une aide financière pour la garde des enfants de moins de 6 ans. Elle est versée aux agents de l'État qui en font la demande sous forme de Chèques Emploi Service Universels entièrement préfinancés.

Pour faciliter la vie de ses agents, l'État employeur leur propose une participation aux frais de garde de leurs enfants âgés de 0 à 6 ans avec le Ticket CESU.

Le montant de l'aide s'élève entre 265€ et 840€ par année pleine et par enfant à charge. Il est modulé en fonction des ressources, du lieu de résidence principale et de la situation familiale. Il est cumulable avec les prestations légales versées par la CAF.

Vous pouvez les utiliser pour faire garder votre enfant de moins de 6 ans :

- à votre domicile, en rémunération d'une personne que vous déclarez employer, ou d'un prestataire de service ou mandataire agréé (entreprise ou association) ;
- hors de votre domicile, pour rémunérer les services d'un établissement spécialisé (crèche, halte-garderie, jardin d'enfants, garderie périscolaire) ou d'une assistante maternelle agréée.

.....
La demande se fait directement en ligne :
<https://bit.ly/2SQ0RUw>



Monique Nicolas

@UNSA_Education
monique.nicolas
@unsa-education.org



Actifs et retraités de la Fonction publique : aide aux loisirs et aux vacances

Au titre de l'action sociale interministérielle, le Chèque-Vacances et l'e-Chèque-Vacances sont des prestations d'aide aux loisirs et aux vacances. Ces titres permettent de financer en douceur son budget vacances, culture, loisirs et un large éventail d'activités culturelles et de loisirs.

Ces chèques sont utilisables toute l'année pour vos week-end, vos vacances et vos loisirs, partout en France et pour des séjours à destination des pays membres de l'Union européenne : hôtels, clubs, villages de vacances, campings, gîtes, restaurants, brasseries, train, avion, bateau, visites de châteaux, musées, théâtre, parcs d'attractions et animaux, ...

L'agent épargne chaque mois une somme, l'État complètera cette somme d'un montant pouvant représenter 10 à 30% du montant épargné (35% pour les moins de 30 ans).

Nominatifs, ils peuvent être utilisés par le conjoint, les enfants et ascendants à charge du bénéficiaire.

L'e-Chèque-Vacances est la version dématérialisée du chèque-vacances, il est utilisable uniquement sur internet.

Les chèques émis sont valables 2 ans en plus de leur année d'émission et échangeables en fin de validité directement sur internet.

.....
La demande se fait directement en ligne :
<https://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr/>



Monique Nicolas

@UNSA_Education
monique.nicolas
@unsa-education.org



Jeunesse et Sports : accélération des annonces et turbulences en tout genre

Septembre et octobre auront été deux mois difficiles pour le secteur très menacé de Jeunesse et Sports : démissions, nominations de ministres, agence du sport, annonces suppressions massives de postes.

L'agence du sport, dont l'annonce date d'avant l'été, se précise et aurait la forme d'un G.I.P (Groupement d'intérêt public). Le CNDS (Centre national de développement du sport qui distribue les subventions ayant pour origine la Française des Jeux, maintenant privatisée) et la mission haute performance de l'INSEP y seraient absorbées, plus des personnels de la Direction des Sports.

En septembre, la ministre Laura Flessel annonce la suppression des 1 600 postes des CTS (Conseillers techniques sportifs) mis à la disposition des fédérations, puis démissionne.

On peut se demander, si tout cela se concrétise, ce qu'il restera au ministère des Sports, autre que le contrôle et la réglementation !

Elle est immédiatement remplacée par Roxana Maracineanu qui confirme quelques jours plus tard ces suppressions, avec pour seul argument, soufflé par Édouard Philippe et Gérard Darmanin, « Ce sera mieux géré ».

Pourquoi casser un système qui a fait ses preuves depuis 60 ans tant pour le Sport pour Tous que pour produire des médailles ?

Les fédérations sportives argentées s'en tireront peut-être mais certainement pas toutes les autres. Ces annonces ont

déclenché un « tollé » dans le monde du Sport, y compris chez des centaines de médaillés prestigieux.

L'UNSA Éducation et ses syndicats ont su mobiliser ce monde sportif et les personnels, alors que d'autres, comme Solidaires (non représentative au ministère des Sports) ont joué la carte de la récupération avec des discours faciles et populistes, élections professionnelles obligent.

En octobre, un secrétaire d'État à la Jeunesse, Gabriel Attal, est nommé. C'est en soi plutôt une bonne nouvelle, qui aurait tendance à démontrer que notre revendication d'un grand pôle éducatif est faisable et crédible.

Cela confirme que Jean-Michel Blanquer semble réceptif à ce concept et qu'on peut nourrir quelques espoirs de voir nos personnels gérés au niveau régional de l'État, les services déconcentrés de Jeunesse et Sports et de les faire sortir des ministères sociaux.

Notre action de longue durée commence peut-être à payer et l'UNSA Éducation doit se voir confirmer comme chef de file, pour défendre le service public de la Jeunesse et des Sports et ses acteurs.

Samy Driss

@DrissSamy

samy.driss

@unsa-education.org



« Risques numériques,
transfert de responsabilités avec le
périscolaire, vigipirate & état d'urgence... »

VOUS AVEZ LE DROIT DE SAVOIR



Tout savoir sur l'Offre Métiers de l'Éducation sur
www.autonome-solidarite.fr/adhesion et www.maif.fr

www.autonome-solidarite.fr



Autonome de Solidarité



@Les_Autonomes



assureur militant

Il y aura bien une

« Il n'y aura pas de loi Blanquer et j'en serai fier », dicit Jean-Michel Blanquer à ses débuts dans la fonction ministérielle, le 26 mai 2017. Il aura fallu un peu plus d'un an pour que le ministre de l'Éducation nationale fasse marche arrière et qu'il présente « Pour l'École de la confiance ». Un projet de loi largement rejeté par l'ensemble de la communauté éducative, et tout particulièrement par sa présentation précipitée.



L'UNSA exige un vrai débat !

L'UNSA Éducation a dénoncé une nouvelle fois cette manière de procéder, cette volonté de confisquer le débat sur de réelles évolutions de l'École. Nous l'avons contesté en exigeant plus de considération à l'égard de l'ensemble des femmes et des hommes qui font vivre ces réformes au quotidien. Nous l'avons aussi fait en tant que représentants de ces personnels qui depuis un an voient leur missions et leur expertises balayées à coups d'annonces, réformes à tiroir dans un calendrier toujours plus serré.

Une loi verticale et unilatérale

Si les mesures semblent ne pas à voir les unes avec les autres, la cohérence se retrouve par contre dans la logique de contrôle qui transparait dans différents articles. De l'enseignement privé à la réforme de la formation, de l'évaluation à l'organisation territoriale ou encore à des nouveaux établissements internationaux, force est de constater que le ministre sait ce qu'il veut faire, le met en œuvre.

Si certains éléments vont dans le bon sens, c'est un ensemble qui aurait largement mérité d'être débattu, d'entendre le terrain. Ce n'est pas le choix qui a été fait. L'UNSA Éducation a donc décidé de s'opposer à ces conditions en ne prenant pas part au vote en instances.

Que dit le projet de loi?

5 titres et 24 articles : « Pour l'école de la confiance » est un projet de loi qui aborde de nombreux sujets.

Zoom sur 5 enjeux clés :

- De 6 à 3 ans, l'âge de l'instruction obligatoire avancé

L'UNSA Éducation accueille positivement ce qui était une promesse présidentielle, et aussi un de nos mandats fédéraux. S'il faut rester attentif à l'impact financier de cette mesure sur les budgets municipaux, il faut également veiller à son application dans les territoires les moins pourvus en accueil à l'école maternelle.

- L'instruction dans les familles davantage contrôlée

Là encore, nous soutenons ce projet comme toutes les mesures qui contribuent à faire respecter ce qui relève du droit des enfants. Leur garantir un socle de connaissances et de compétences en fait partie.

- Les ESPé deviennent les INSP(é) : derrière les sigles, un changement de philosophie à surveiller de près

Le projet de loi remplace les ESPé par des INSP qui devraient définitivement être renommées les INSPé. C'est ce que nous avons en effet obtenu au dernier Conseil supérieur de l'Éducation. Le « É » de Éducation n'est pas un symbole et

Loi Blanquer !

En effet, si la raison initiale qui imposait l'étape législative est l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire, ce nouveau projet de loi s'avère être un véhicule législatif. Avec ses 24 articles, c'est de multiples transformations du système éducatif qui devront être examinées par le parlement début 2019.

L'UNSA est l'une des très rares organisations à avoir soutenu la création des Espé qui portait justement l'ambition de reconnaître l'expertise de chacun des acteurs qui sont auprès de jeunes.

Laïcité, inclusion, esprit critique, climat scolaire, santé, éducation culturelle, écocitoyenneté... les défis pour la société de demain sont nombreux. À l'échelle d'un établissement comme au niveau de la formation, c'est bien sur la complémentarité des acteurs éducatifs qu'ils reposent.

En revanche, le projet de loi ne dit rien encore de la place du concours, ni sur le contenu. Ces points essentiels de la formation sont travaillés dans le cadre de groupes de travail auxquels nous participons activement.

Enfin, derrière ce changement de nom, c'est une nouvelle gouvernance qui se profile. Le texte modifie en effet la procédure de désignation des directeurs, mettant à l'écart le conseil d'école pourtant composé des représentants élus des personnels.

• CNESCO vs CEE : la réforme de l'évaluation est lancée

Ici encore, c'est bien au-delà de sigles que nos regards se portent. Ce qui distingue ces deux conseils sont leurs missions et leur composition. L'UNSA Éducation et ses syndicats ont exprimé leur soutien au CNESCO, une instance indépendante reconnue par la communauté éducative qu'elle consulte régulièrement et qui surtout pouvait s'auto-saisir pour évaluer les politiques éducatives. C'est la réforme de l'évaluation du système éducatif qui se joue et les enjeux sont autant pédagogiques que politiques.

• Extension des expérimentations

Le projet de loi prévoit également pour les écoles publiques et privées de déroger au Code de l'éducation pour des expérimentations pédagogiques. Si les expérimentations existent déjà, nous considérons qu'elles doivent continuer d'être portées par les équipes dans le cadre de leurs projets et pour répondre à leurs besoins.



Morgane Verviers

[@MorganeVerviers](#)
morgane.verviers
[@unsa-education.org](mailto:morgane.verviers@unsa-education.org)





Le Service National Universel sera t-il éducatif ?

La consultation nationale sur le SNU lancée à la rentrée devrait laisser place aux arbitrages d'ici fin décembre. S'il a fallu insister, l'UNSA Éducation et ses syndicats ont été reçus et sont surtout restés perplexes.

Piloté par le nouveau secrétaire d'État, Gabriel Attal, ce projet complexe et coûteux est destiné à remplir des missions d'éducation citoyenne et de cohésion nationale déjà assignées à notre champ éducatif. Si nous n'en sommes pas demandeurs, face à la détermination réaffirmée d'Emmanuel Macron de mettre en œuvre cet engagement de campagne, nous devons porter haut et fort son ancrage éducatif et émancipateur, là où certains voudraient en faire un objet militaire et correctif. D'autre part, nous faisons le choix d'agir sur ce qui impactera l'ensemble des personnels de l'Éducation

nationale, de la Jeunesse et des Sports, du secteur associatif et toute la jeunesse.

Reçus mais visiblement pas entendus

C'est le sentiment partagé par la délégation en septembre dernier. Force est de constater que, une fois encore, avec ce gouvernement, on avance au pas de charge. Alors que les professionnels de l'éducation populaire ont toutes les compétences requises et pourraient y voir un renouvellement de leurs activités associatives, alors que les collègues de Jeunesse et Sports pourraient (re)trouver là des

fonctions pédagogiques, alors que le SNU aurait toute sa place dans le parcours citoyen au sein de l'Éducation nationale, il semble que le gouvernement mène son projet sans réel dialogue, que ce soit sur les contenus ou sur les encadrants qui devraient dans leur grande majorité être bénévoles, volontaires, vacataires ou réservistes.

Côté pratique, un grand flou règne

Que recouvre ce caractère obligatoire ? Quelle place pour les jeunes de nationalité étrangère ? Quels recrutements et formation des encadrants pour ce dispositif ? Qui sera responsable de la sécurité ? Quels liens avec le parcours citoyen ? Des questions que nous avons soulevées en audience et qui restent encore sans réponse. Nous l'avons dit et persistons, sans moyens financiers suffisants, sans qualité humaine et pédagogique, ce qui est un véritable projet de société risque fort de provoquer les effets inverses à ceux escomptés.



Découvrez aussi :

Voire le Questions d'Éduc N° 35, Sait-on éduquer à la démocratie ?

Le SNU : qui ? quoi ? quand ?

750 000 jeunes par an
N-1 • 1ère expérimentation en octobre 2019
1,6 milliard d'euros
2 périodes :

- La 1ère période étant obligatoire d'une durée d'un mois pour tous les jeunes de 16 ans. Tout d'abord 2 semaines avec hébergement pendant les vacances scolaires avec des contenus sur la citoyenneté et du dépistage (santé, illettrisme ...), puis 2 semaines pour mener un projet personnalisé.
- La 2ème période sera facultative de 3 à 12 mois d'engagement (service civique, armée, pompiers...)

1 projet de loi Constitutionnelle pour le rendre obligatoire

Laurence Druon

laurence.druon
@unsa-education.org



Réformes des lycées : c'est maintenant que ça se passe !



Après la loi ORE, dont parcousup, portée par Frédérique Vidal, il y a un an, c'est au tour de Jean-Michel Blanquer d'ajouter une pierre à l'édifice Bac -3 / +3. Qu'ils soient généraux, technologiques ou professionnels, c'est en profondeur que les lycées sont transformés par le ministre de l'Éducation nationale. Les deux réformes, certes distinctes, sont menées de façon simultanées. Elles impactent la rentrée 2019 qui se prépare maintenant.

Bac GT 2021

Au printemps 2021, le nouveau bac, ce sera quatre épreuves terminales, dont un grand oral et la prise en compte du contrôle continu. Cette nouvelle formule va de pair avec un lycée général remanié dont la première cohorte d'élèves vient d'entrer en seconde. Test de positionnement, nouveaux programmes et surtout fin des séries ES, S et L, laissant place à des enseignements de spécialités, les changements sont importants.

En particulier, c'est maintenant que se dessine l'offre de ces nouveaux enseignements. Au moins sept spécialités seront offertes à tous dans un « *périmètre raisonnable* ». C'est aussi en novembre et décembre 2018 que vont se discuter les nouveaux programmes préparés par le CSP⁽¹⁾.

Voie professionnelle

Force est de constater que, encore une fois, on entend moins parler de la voie professionnelle. Pourtant, la réforme de cette voie est de grande ampleur. Les objectifs affichés sont nombreux : meilleure attractivité, meilleure reconnaissance, spécialisation plus progressive d'un public plus jeune, mais aussi meilleure prise en compte de l'évolution des métiers. Dès la rentrée 2019, les élèves se verront proposer des nouvelles classes de seconde organisées en familles de métiers.

⁽¹⁾ CSP : Conseil supérieur des programmes.

Pour l'UNSA Éducation, qui défend la nécessité de créer de véritables parcours bac -3/+3, ces réformes ne sont pas anodines. Leur mise en œuvre, en période de suppressions d'emplois, reste risquée.

Voie professionnelle

#AgirAvecVous sur les réformes des lycées, c'est :

- **refuser** les suppressions d'emplois annoncées en lycée ;
- **exiger** une politique publique d'orientation avec des personnels (Psy-EN, enseignants, CPE, personnels de direction) accompagnés, formés et assez nombreux pour aider chaque jeune. Il n'est pas entendable de transformer autant les lycées sans permettre à tous les jeunes et à leurs familles de s'y retrouver ;
- **faire entendre** la voix de l'enseignement agricole pour qu'il soit reconnu et respecté dans ses spécificités.

Répondre présent, participer aux débats, être force de proposition, faire entendre la voix du terrain, nous nous y engageons.

Véronique de Aguiar

[@v_de_aguiar](#)

veronique.deaguiar
[@unsa-education.org](#)





Sauver l'Europe par la solidarité : agir pour un meilleur accueil des migrants

Depuis le début du mois d'octobre, l'Aquarius, le bateau affrété par l'Association SOS Méditerranée ne peut plus naviguer car il est en attente de renouvellement de son pavillon. Cela fait plusieurs mois que son action a permis de sauver des centaines de migrants qui ont risqué leur vie pour venir en Europe. Il est également devenu le symbole de la solidarité citoyenne face à ce que l'on nomme la crise des migrants, alors que les pays de l'Union Européenne n'arrivent pas à agir de concert pour faire face à la situation.

Une Europe désunie face à l'accueil des migrants

Alors que les flux de migrants sont aujourd'hui bien moins nombreux que lors des années précédentes, on assiste à un imbroglio diplomatique qui montre chaque jour davantage les divisions des pays membres de l'UE. Des populations qui ont fui leur pays sont aujourd'hui les boucs émissaires qui illustrent les faiblesses des pays dans l'engagement pour le projet européen. Plusieurs gouvernements nationalistes et populistes refusent d'accueillir des populations étrangères et se détournent des valeurs humanistes pourtant au cœur de la construction européenne. L'Italie, l'Autri-

che ou de nombreux pays de l'Est européen refusent la solidarité. Des pays plus accueillants comme l'Allemagne ou la Suède sont en plein doute et font face à une montée de l'extrême droite qui instrumentalise ce sujet pour conquérir des voix. La France, quant à elle, peine à trouver sa voie entre un discours volontariste et une pratique bien timide. Chaque sommet européen fait apparaître plus clairement encore la désunion de notre continent.

L'édifice européen de plus en plus fragile

Il faut avant tout éviter confusions et amalgames. Le terme de « migrant » est ainsi trop vague et n'a aucune définition

juridique. Le besoin de protection doit être garanti par une Europe solidaire. C'est pourquoi il faut accueillir dignement et collectivement les personnes qui ont besoin de la protection nécessaire en favorisant leur intégration en Europe, par l'École, l'accès au marché de l'emploi et la possibilité de vivre dans des conditions dignes.

L'UNSA Éducation défend le projet européen, qui passe par une solidarité sans cesse réaffirmée.

Benoît Kermaol

@enklask1
benoit.kermaol
@unsa-education.org



La laïcité au cœur de l'École

Jean-Michel Blanquer a évoqué lors du séminaire des équipes laïcité et fait religieux environ 30 signalements par jour « pour des atteintes à la laïcité ».

Les résultats du sondage IFOP effectué pour le CNAL nous aident à y voir plus clair sur la mise en application du principe de laïcité dans les Écoles.

En juin 2018, le sondage IFOP-CNAL effectué auprès des enseignants révélait que les « contestations dans ce domaine étaient un phénomène mineur, mais préoccupant. Les actes ou paroles d'intolérance, racistes ou sexistes atteignent également un niveau inquiétant, ce qui nécessite fermeté et pédagogie ». En outre, le sondage montre le manque criant de formation pour les personnels dans ce domaine.

Les témoignages apportés font apparaître un constat : « On ne peut pas séparer l'affirmation des principes laïques et la question sociale ».

Mais l'étude du CNAL montre aussi que la question sociale n'explique pas tout. La dimension religieuse est un aspect tout aussi essentiel. La présence de la religion est réelle dans certains endroits.

Il est donc impératif de faire vivre la laïcité partout à l'École. La formation continue de tous les personnels doit être développée pour faire de la laïcité, la clé de voute de notre système éducatif. L'UNSA Éducation s'engage et s'engagera résolument dans cette voie.



Karine Autissier

@KAutissier
karine.autissier
@unsa-education.org



La PMA pour toutes, c'est pour bientôt !

Promesse de campagne d'Emmanuel Macron, la procréation médicalement assistée (PMA) pour toutes suscite encore, hélas, de vives polémiques.

Elle devrait néanmoins figurer dans le projet de loi de bioéthique.

Réservée aujourd'hui aux couples hétérosexuels dont la stérilité est avérée, la PMA devrait être élargie dans quelques mois aux couples de femmes et aux femmes seules.

Enfin ! Car la situation actuelle, en plus d'être discriminatoire, entraîne des risques sanitaires et économiques pour celles qui y ont recours à l'étranger. La ministre de la Santé a assuré que ce sujet figurerait bien dans le projet de loi de bioéthique qui sera débattu par le Parlement au premier semestre 2019.

L'UNSA Éducation espère que les débats ne seront pas « hystérisés » une nouvelle fois par les groupes réactionnaires tels « la Manif pour

tous », alors même que 60 % des français se disent favorables à la PMA pour toutes⁽¹⁾.

Toutes les exagérations déplorables ne font qu'entretenir un climat et des préjugés homophobes dont les conséquences sont très graves.

Il est primordial que la PMA soit ouverte « pour toutes sans condition ni restriction ».

⁽¹⁾ Sondage IFOP janvier 2018.



Carine Aoun-Boudot

@carineaoun1
carine.aoun-boudot
@unsa-education.org





Vivre la solidarité entre syndicats francophones

Du 24 au 26 septembre avait lieu, à Paris, la XVI^è rencontre du Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation (CSFEF). Christian Champendal, qui suit les questions internationales au Secteur Éducation de la fédération, revient sur cet évènement.



éduc'mag

Pourquoi ces rencontres ?

Christian Champendal

Comme tous les 2 ans, ce temps de rencontre a permis à une soixantaine de syndicalistes de 30 pays d'Afrique, du Canada, du Québec, de Roumanie ou encore de Suisse de renforcer leurs liens, d'échanger sur leurs réalités syndicales et sur l'avenir de l'Éducation. Ils ont aussi pris des motions pour faire du lobbying sur les chefs d'État.

éduc'mag

Que fait le CSFEF au quotidien ?

Christian Champendal

Il aide les syndicats membres à faire entendre et évoluer leurs problématiques au niveau international, à s'organiser, il leur propose des formations. C'est aussi un lieu de réflexion et de solidarité.

2 motions adoptées lors de la rencontre

- Mobilisation de la francophonie syndicale pour la défense des droits démocratiques et syndicaux
- Promotion et défense des libertés académiques et scientifiques comme remparts aux dérives entrepreneuriales des établissements d'Enseignement supérieur.

Pour en savoir plus, voir la rubrique Europe et Monde sur notre site : www.unsa-education.org

éduc'mag

Quels sujets ont été abordés lors de cette rencontre ?

Christian Champendal

Nous avons parlé de l'impact du numérique dans l'Éducation, des questions de santé des enseignants et des élèves, de la marchandisation galopante de l'Éducation et nous avons aussi vécu des ateliers plus pratiques pour renforcer notre communication, ou mieux utiliser des outils d'influence.

éduc'mag

Pourquoi est-ce important que l'UNSA Éducation soit présente dans ce type de Comité ?

Christian Champendal

Nous avons retrouvé une place au Bureau de ce Comité francophone depuis 2 ans et nous contribuons financièrement à ses activités. Nous promovons à l'UNSA Éducation une vision ouverte, globale des enjeux de société, et singulièrement de l'Éducation. Il est fondamental d'être solidaires de syndicats d'autres pays (Cameroun, Congo, Guinée Konakry, Djibouti...) qui vivent des situations tragiques (contestation du droit syndical, mise en danger de mort des enseignants, absence de protection sociale...). L'approche internationale permet aussi d'enrichir notre vision éducative.

Propos recueillis par :

Laurence Druon

laurence.druon
@unsa-education.org



La prévention à l'école avec la MAE

Agréée par le ministère de l'Éducation nationale depuis 2008

5^{ème}

Semaine Nationale de Prévention à l'École!

Accidents de la vie courante et gestes qui sauvent

du 14 au 18 janvier 2019

Enseignants, pour participer,
inscrivez-vous!

du 8 octobre au 3 décembre 2018,
formulaire en ligne sur **mae.fr**

Suite à votre inscription, vous recevrez une confirmation de l'enregistrement de votre participation. À partir du 11 décembre, nous vous enverrons un email pour vous donner accès au téléchargement en ligne de votre **kit pédagogique**.

PRÈS DE 158 000 ÉLÈVES
SENSIBILISÉS EN 2018 !

Votre Kit pédagogique



Le Club des Super-Héros

SUPPORT INTERACTIF EN LIGNE pour sensibiliser les élèves
DU CYCLE 1 AU CYCLE 3 à la prévention des accidents
de la vie courante et aux gestes de premiers secours.



Accompagner petits et grands sur le chemin de la prévention



Bienveillance et réussite scolaire

Julien Masson enseigne à l'ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation) de Lyon. Il s'est interrogé sur les concepts attachés à un mot très utilisé aujourd'hui : bienveillance.

Il nous livre une réflexion claire, étayée par les résultats de la recherche internationale sur les liens entre le regard positif des professionnels de l'Éducation, sur les enfants et jeunes et des apprentissages facilités. Motivation, évaluation, compétences psychosociales, émotions, bien-être et climat scolaire sont convoqués, explicités et reliés pour engager vers la réussite.

La bienveillance est une notion parfois mal comprise, comment la définissez-vous ?

C'est un regard positif sur autrui, voilà la définition la plus simple et pourtant complète de la bienveillance.

Est-elle une idée du XXI^e siècle ?

Il est vrai qu'on l'évoque beaucoup aujourd'hui : des enseignants qui se doivent d'être bienveillants avec les élèves mais aussi des inspecteurs ou chefs d'établissements bienveillants avec les enseignants. Et même, plus largement, des ministères vis-à-vis de tous les personnels du système éducatif. Tous ces mondes partagent-ils une égale bienveillance ? Mon objectif est de dépasser le côté mode ou gadget accolé à ce mot, pour en faire au-delà d'une posture éthique, un élément incontournable de la réussite scolaire.

Pourquoi ce regard positif devrait-il être une posture partagée par l'ensemble des personnels d'une communauté éducative ?

On s'aperçoit à la lecture des recherches publiées, que tous les temps de l'enfant sont importants pour leur réussite. Il faudrait chercher une cohérence du matin au soir autour de l'enfant, de la famille au monde scolaire et périscolaire. Il appartient à toute la communauté éducative de s'emparer de ce regard positif. Cependant, le bien-être à l'école impacte les résultats scolaires bien davantage que le bien-être familial. Une recherche montre que si l'enfant est considéré positivement, avec un cadre sécurisant posé à l'école, même s'il a des conditions de vie familiale épouvantables, il peut réussir ses apprentissages. La bienveillance, c'est aussi de l'exigence. Le savoir redonne du pouvoir d'agir et de l'optimisme aux équipes éducatives.





Comment peut-on en faire un enjeu de formation auprès de toutes les professions du monde éducatif ?

Le parcours d'éducation à la santé est une opportunité pour parler du concept de bienveillance en formation initiale et continue. Ce parcours engage un travail sur des compétences sur lesquelles on peut s'appuyer pour que chaque personnel d'éducation prenne conscience des conditions multifactorielles de la réussite. Aujourd'hui, c'est plus facile en ESPé avec les stagiaires du 1er degré. Dans le second degré, on ressent encore beaucoup la prédominance disciplinaire... mais on avance, et les questions éducatives arrivent à percer ! À travers le réseau associatif UNIRES d'Éducation à la santé, on tente de renforcer le maillage des intervenants en formation pour injecter ces contenus autour du bien-être, des compétences psychosociales, de la motivation, du climat scolaire. Ce réseau a, par exemple, permis la création d'un parcours *M@gistère* pour la formation continue du 1er degré en éducation à la santé. L'UNIRES organise un colloque les 10 et 11 octobre 2018 dans les locaux de la MGEN à Paris autour des questions de citoyenneté et d'éducation à la santé, prévention et solidarité.



Julien Masson est Maître de Conférences en Sciences de l'éducation. Il enseigne à l'ESPé de Lyon. Il appartient au laboratoire de Recherche HESPER de l'université Lyon1. Il est également militant associatif au sein du Réseau des Universités pour l'Éducation à la Santé (UNIRES). Il a auparavant exercé dans le premier degré en SEGPA, CLIS, ITEP et direction d'école primaire.

Évaluation
Motivation
Emotions
Bien-être
Climat scolaire
Compétences psychosociales

Béatrice Laurent

 @Beaunsaeduc
 beatrice.laurent
 @unsa-education.org



Je vote UNSA



Accueil des enfants allophones : 1 recherche + 1 formation = 1 démarche syndicale constructive



Que signifie accueillir des enfants allophones à l'École ?

- Qu'il y a une diversité de situations différentes et que l'allophonie n'est pas uniquement synonyme de migration.
- Qu'ils ne peuvent pas être considérés comme des élèves, mais qu'il faut les prendre dans leur globalité d'enfant.
- Que cet accueil concerne l'ensemble de la communauté éducative, y compris les autres élèves et qu'il s'inscrit dans une démarche de coéducation avec les parents, les familles, les partenaires de l'École.

Les apports d'une recherche

Ces quelques affirmations sont les premiers résultats d'une recherche commanditée par le Centre Henri Aigueperse-UNSA Éducation. Intitulée « Accueillir et accompagner les enfants allophones et migrants », elle est conduite sur les académies de Bordeaux, de Versailles et de Guyane. Si le rapport final est attendu pour la fin de l'année, un travail intermédiaire permet déjà de mettre en évidence des éléments clés.

L'enrichissement d'une formation

Ceux-ci ont servi de base à l'élaboration d'un stage de formation syndicale du 15 au 19 octobre en Guyane. À Maripasoula, Saint-Laurent du Maroni et Cayenne, 200 collègues ont pu s'imprégner des apports de la recherche grâce à l'intervention de la sociologue Alexandra Vié (qui mène l'étude sur le territoire), échanger sur leurs pratiques, élargir leur réflexion et dénoncer les manques de moyens et surtout de formation professionnelle continue des enseignants et des équipes éducatives dans ce domaine.

La force d'une démarche syndicale positive

Alors que la situation éducative en Guyane est très tendue, cette action vient rappeler qu'au-delà des dénonciations de ce qui dysfonctionne, le syndicalisme constructif de l'UNSA Éducation et de ses syndicats vise à apporter des pistes de solutions, à faire des propositions, à valoriser et mutualiser les démarches qui aident les réussites de toutes et tous. Les apports de la Recherche, les enrichissements par la formation, les échanges entre collègues, la proximité sur le terrain participent de cette force positive.

D'autres actions seront menées à la suite de cette démarche et à partir du rapport final de la recherche. Vous pouvez d'ores et déjà retrouver des éléments complémentaires sur le site du Centre (<https://centrehenriaigueperse.com>) dont un article sur la formation réalisée en Guyane (<https://centrehenriaigueperse.com/2018/10/21/enfants-allophones-une-diversite-a-accueillir-par-lensemble-de-la-communauté-éducative/>)



Denis Adam

@denisadamunsa
denis.adam
@unsa-education.org



QUALITÉ - SÉCURITÉ - PRÉVENTION



32^e campagne nationale d'éducation à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports collectifs de jeunes

▶ **Visuels téléchargeables sur www.anateep.fr**

Nous recherchons des bénévoles disposés à s'investir quelques heures dans l'année au sein d'une équipe départementale (Adateep), pour agir au service des enfants.





mgen^{*}

GRUPE **vyv**

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

**J'AI
CHOISI
MGEN**

MUTUELLE SANTÉ - PRÉVOYANCE

Martin Fourcade et 4 millions de personnes ont choisi MGEN pour la confiance, la solidarité, l'accès aux soins de qualité et le haut niveau de prévoyance.

www.antigel.agency - 01410 - Mai 2018 - © Hervé THOUROUDE - Ce document est non contractuel

MARTIN FOURCADE
CHAMPION DU MONDE &
CHAMPION OLYMPIQUE
DE BIATHLON



PARTENAIRE OLYMPIQUE



MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Filia, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.